

Allons plus loin pour l'emploi et contre le démantèlement des Organismes

Des reculs importants du gouvernement

La lutte des personnels marque des points importants dans la recherche. Déjà, fin mars, 130 postes avaient été restitués dans les EPST. Ils devaient être utilisés pour financer l'accompagnement des postes universitaires dits « chaires juniors ». La lutte des personnels arrache maintenant l'annulation des 450 suppressions de postes qui étaient annoncées entre 2010 et 2011 dans les Organismes de recherche.

Ces serait une erreur grave de considérer que ces reculs importants représentent peu de chose. Cette avancée est au contraire un encouragement pour les personnels à maintenir la pression sur le gouvernement. Il est possible d'obtenir d'autres reculs du gouvernement sur l'emploi et le démantèlement des Organismes.

Nous ne pouvons nous contenter de cet acquis de la lutte.

En matière d'emploi, les besoins de postes dans les laboratoires sont considérables. L'explosion des CDD n'est pas acceptable pour les salariés de la recherche. Dans les labos du CNRS, où travaillent 26 000 fonctionnaires, il y a plus de 10 000 CDD équivalents temps plein dont 8700 sont payés par le CNRS. A l'INSERM, la proportion de précaires s'élève à plus de 30% des personnels. L'emploi précaire est un poison qui déstabilise de nombreuses équipes, pourrit la vie des salariés et conduit souvent au chômage. Nous ne voulons plus de financement de type ANR qui diffuse ce poison de l'emploi précaire dans nos laboratoires. Le SNTRS-CGT demande:

- Le reversement des moyens de l'ANR aux organismes et aux universités où ils pourraient être utilisés en partie pour financer des postes statutaires, et donc permettre la titularisation de CDD, à commencer par ceux qui correspondent à des besoins permanents dans les laboratoires.
 - Un plan de créations d'emplois statutaires pour développer la recherche et l'enseignement supérieur.
- Des mesures de revalorisation des rémunérations qui ne soient pas fondées sur des primes à la performance mais sur des améliorations indiciaires reconnaissant les qualifications.

En ce qui concerne les menaces sur l'existence des EPST, les choses n'ont pas vraiment bougées même si Valérie Pécresse s'est efforcée de rassurer les personnels sur certains aspects comme le devenir des UMR.

Les organismes ne doivent pas devenir de simples agences de moyens, les UMR doivent conserver leur double (parfois multiple) tutelle et les instances scientifiques des organismes retrouver leur rôle d'évaluation des laboratoires, qui est aujourd'hui attribué à l'AERES.

Les instances scientifiques ne doivent pas être contournées par des structures de pilotage de type Alliance des Sciences de la Vie et de la Santé dont le gouvernement veut étendre le modèle à d'autres champs scientifiques.

Nous refusons l'évolution de la gestion des personnels des organismes vers le modèle de gestion des ressources humaines des entreprises privées.

Pour ces raisons le SNTRS-CGT se prononce contre le Contrat d'Objectifs (sans moyens) du CNRS et les Contrats Etat/EPST similaires dans les autres organismes.

Le SNTRS-CGT apporte son soutien aux collègues en lutte dans les universités.

La poursuite des luttes est donc une nécessité pour obtenir d'autres reculs du gouvernement. Le SNTRS-CGT appelle les personnels :

- o à participer massivement le 4 juin à la marche de tous les savoirs
- o à préparer la réunion plénière le 10 juin du comité national au CNRS
- o à contribuer à la réussite de l'action interprofessionnelle du 13 juin